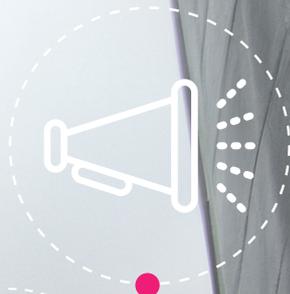
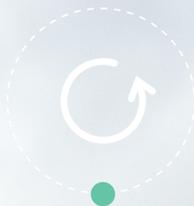


Rapport annuel 2023





Cyril DEVESA
Président du SYBERT

ÉDITO

365 jours c'est à la fois tant et si peu pour réaliser un projet.

L'année 2023 nous a semblé d'emblée plus difficile à traverser. Ce fût l'adieu à notre camarade, Roland Morales. Roland a siégé douze années au SYBERT, dont cinq années en tant que Vice-Président. Au-delà de la fonction, c'est l'homme de tempérance, de réflexion et de conciliation qui nous manquera. Le SYBERT a souhaité saluer sa mémoire en inaugurant, à son nom, l'éco-centre de Placey pour lequel il a tant œuvré.

Une année c'est un grand nombre d'actions pour un syndicat comme le SYBERT. Parmi les projets menés, cette année passée sera celle de la déconstruction des trois fours dont celui de 1976 que j'ai eu le plaisir de stopper en janvier 2022. Cette déconstruction c'est surtout le symbole d'une politique ambitieuse menée sur le territoire depuis quinze ans. C'est aussi l'engagement des habitant.e.s qui nous permettent, par leurs gestes de tri, ce résultat. Aucune vanité dans ce point mis en exergue, mais une réelle satisfaction de porter une politique cohérente vers une sobriété heureuse.

Enfin, une année c'est un engagement au service des habitants. L'équipe du SYBERT porte haut la belle réputation de notre syndicat. Chaque jour, dans tous les métiers nécessaires à mieux gérer nos déchets, les hommes et les femmes du SYBERT s'investissent, vous accompagnent, innovent, et tentent d'apporter les meilleures solutions.

Merci à tout.e.s.

SOMMAIRE

 **LE SYBERT**
en quelques mots p.4

 **FINANCES** p.7

 **LES TEMPS forts 2023** p.10

 **2023 en chiffres** p.12

 **ZOOM** sur p.14

Réduire les déchets / informer

 **Prévention** p.15

 **Communication** p.18

Valoriser / recycler

 **Compostage** p.20

 **Déchetterie** p.22

 **Tri valorisation des déchets** p.24

 **Tri des encombrants
valorisables issus
des déchetteries** p.26

 **Valorisation énergétique** p.27

 **PRÉVISIONS 2024** p.30

LE SYBERT

en quelques mots

Les compétences du SYBERT

→ Le SYBERT est un établissement public en charge du traitement des déchets de ses trois communautés membres. Celles-ci ont gardé la compétence « collecte des déchets » et ont transféré la partie « traitement » au SYBERT.

→ Le SYBERT gère le transfert, le tri et le traitement des déchets grâce à divers équipements et installations :



UN CENTRE DE TRI
pour les déchets ménagers recyclables



16 DÉCHETTERIES
(gardiennage et évacuation des déchets)



UNE INSTALLATION DE TRI-MASSIFICATION
pour trier et valoriser les encombrants issus des déchetteries



48 SITES DE COMPOSTAGE de quartier et de village
305 SITES DE COMPOSTAGE en pied d'immeuble



UNE UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE
pour valoriser les déchets ménagers et assimilés en énergie

→ Au-delà de sa compétence « traitement », le SYBERT mène des actions de :



PRÉVENTION par la sensibilisation à la réduction des déchets



DÉVELOPPEMENT DU COMPOSTAGE individuel et collectif en pied d'immeuble

Organisation politique du SYBERT

L'organisation politique du SYBERT s'articule autour de différentes instances :

COMITÉ SYNDICAL

45 délégués titulaires + 45 délégués suppléants

RÔLE :
vote par délibérations les grandes orientations du SYBERT.

3 COMMISSIONS

15 délégués par commission

COMMISSION N°1
Administration générale/
finances/communication

COMMISSION N°2
Prévention/valorisation
organique

COMMISSION N°3
Installations industrielles

RÔLE :
préparent les décisions du Comité syndical et rendent leurs avis dans leur domaine de compétence.

BUREAU

14 membres

1 Président
8 Vice-président(e)s
3 autres membres
2 Conseillers syndicaux délégués

RÔLE :
examine les avis rendus par les commissions et décide des dossiers qui vont être présentés au Comité syndical.



Cyril DEVEZA
Président



Jean-Marc BOUSSET
1^{er} Vice-président,
en charge des finances



Nadine DUSSAUCY
2^e Vice-présidente,
en charge de la
communication



Olivier LEGAIN
3^e Vice-président,
en charge de la prévention



Claudine CAULET
4^e Vice-présidente,
en charge de la valorisation
organique



Jean-Claude
STADELMANN
5^e Vice-président,
en charge des déchetteries
zone 1



Didier AUBRY
6^e Vice-président,
en charge des
déchetteries zone 2



André TERZO
7^e Vice-président,
en charge du tri



Anthony NAPPEZ
8^e Vice-président,
en charge de l'incinération



FINANCES

Le SYBERT est un établissement public sans fiscalité propre. Ce sont donc les collectivités adhérentes qui concourent essentiellement à son financement.



Dépenses réalisées en 2023 :

28,42 millions d'€

Fonctionnement

Dépenses

23 786 945 €

Recettes

24 135 872 €

Investissement

Dépenses

4 649 399 €

Recettes

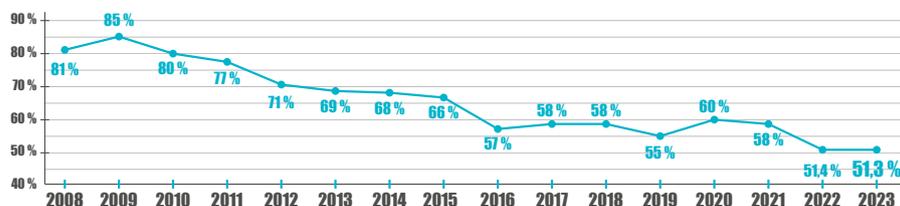
3 735 656 €



Comment est financé le SYBERT ?

→ Les contributions des communautés adhérentes sont appelées **soit à l'habitant** pour financer les compétences administration générale, prévention, compostage et déchetteries, **soit à la tonne** pour le traitement des déchets par le centre de tri ou l'usine d'incinération. Elles représentent 51,3 % des recettes de fonctionnement. Depuis plusieurs années le SYBERT s'évertue à diversifier ses revenus afin de limiter la part des contributions de ses adhérents dans ses recettes globales de fonctionnement. Ainsi, ces dernières années, celles-ci ont baissé, passant de 80 % en 2008 à 51,3 % en 2023.

**PART DES CONTRIBUTIONS DES ADHÉRENTS
DANS LES RECETTES GLOBALES DE FONCTIONNEMENT**



51,3%

PAR LES CONTRIBUTIONS des adhérents

selon deux modes de calcul :



À L'HABITANT

(population INSEE)
pour financer les **compétences
administration générale,
communication, prévention,
compostage et déchetteries.**



À LA TONNE

pour les déchets traités
par le centre de tri et l'usine
d'incinération.

48,7%

PAR D'AUTRES RECETTES de fonctionnement

8,13 %

VENTE DE MATIÈRES, DE PRODUITS ET D'ÉNERGIE PROVENANT :

- du centre de tri (papiers et emballages)
- des déchetteries (ferrailles, mobiliers, déchets d'équipements électriques et électroniques...)
- de l'usine d'incinération (vapeur et matériaux ferreux et non ferreux)

3,90 %

APPORTS DES PROFESSIONNELS :

- des déchetteries
- du centre de tri
- de l'usine d'incinération

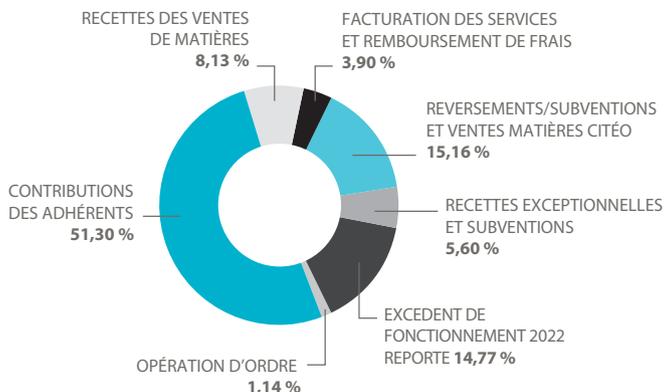
15,16 %

REVERSEMENTS/SUBVENTIONS ET VENTES DE MATIÈRES LIÉES AU CONTRAT UNIQUE CITÉO

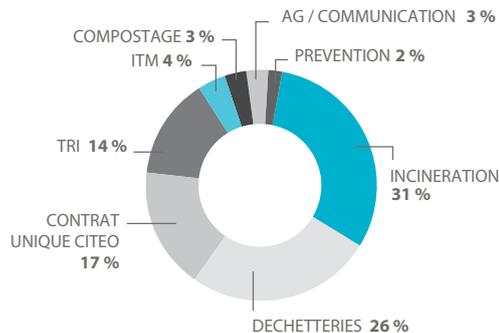
21,51 %

RECETTES AUTRES

Recettes DE FONCTIONNEMENT



Dépenses DE FONCTIONNEMENT

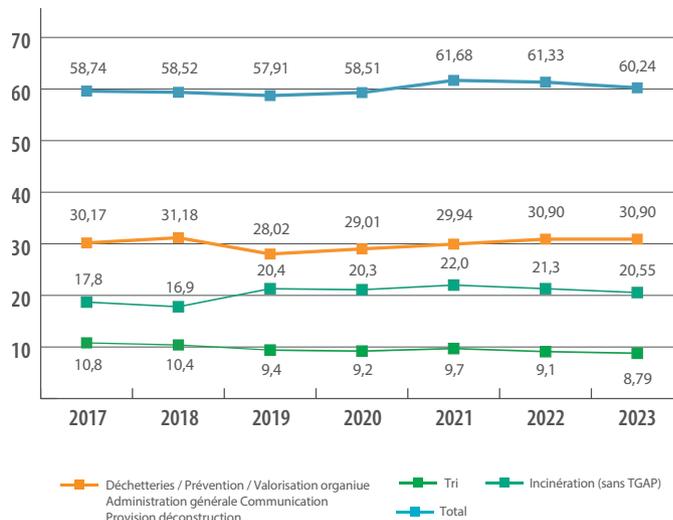


Contributions DES HABITANTS (EN €)

Activités	Contributions	Impact
Administration générale Communication	3 € HT/an/hab	3 € HT/an/hab
Prévention	2,30 € HT/an/hab	2,30 € HT/an/hab
Compostage	2,10 € HT/an/hab	2,10 € HT/an/hab
Déchetteries	23,50 € HT/an/hab	23,50 € HT/an/hab
Tri	135 € HT/t	8,79 € HT/an/hab
ITM	via déchetterie	via déchetterie
Valorisation Énergétique avec provision déconstruction (sans TGAP)	159 € HT/t	20,55 € HT/an/hab

Soit un total de 60,24 € HT

Évolution de la facturation par habitant par an (en € HT)



Administration GÉNÉRALE

Cela comprend le fonctionnement général du SYBERT, les locaux, le personnel de l'administration générale ainsi que la communication institutionnelle.



Janvier-Décembre → Ouverture de 26 nouveaux sites de compostage de quartier à Besançon et campagnes de promotion du compostage en pied d'immeuble en février et octobre.



LES TEMPS forts 2023



Juin → Réception du label ADEME Territoire engagé ***

Juin → Journée portes ouvertes du Pôle de Valorisation des Déchets et de l'Unité de Valorisation Énergétique le samedi 12 juin.





Septembre → Inauguration d'une nouvelle signalétique d'accueil le 28 septembre à la déchetterie de Placey Noironte en l'hommage de Monsieur Roland Morales, élu SYBERT de 2010 à 2023.



Octobre → Démantèlement de la cheminée des anciens fours de l'unité de valorisation énergétique le 25 octobre. 40 mètres tombés en 4 heures !



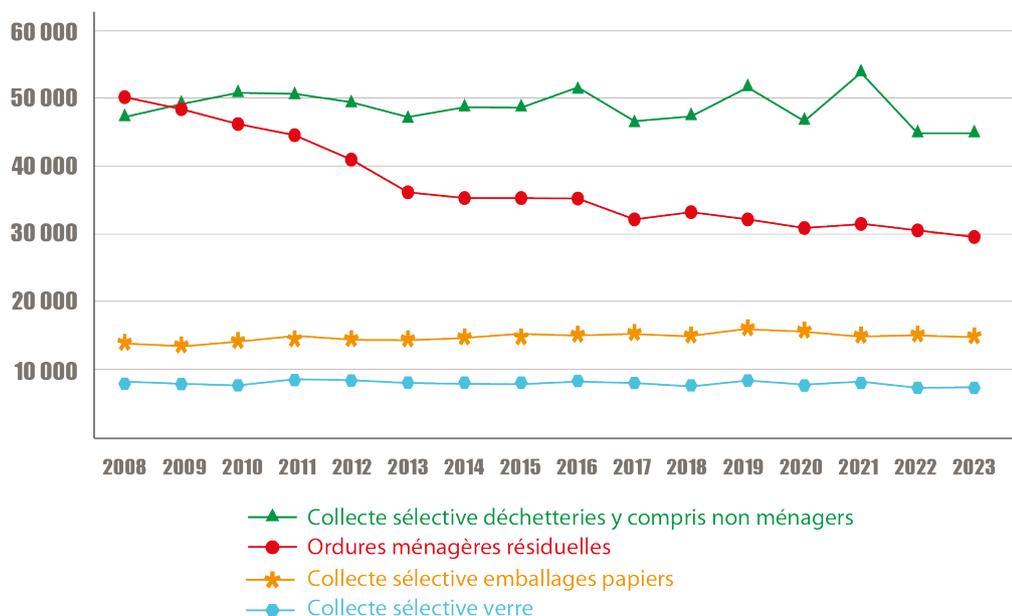
Fête du Réemploi et de la réparation

sybert.fr • 03 81 21 15 60

Novembre → Deuxième édition de la Fête du Réemploi et de la Réparation à Thise le 19 novembre.

2023... en chiffres

ÉVOLUTION DES QUANTITÉS DE DÉCHETS DU SYBERT (en tonnes)



99 740 tonnes

de déchets traitées

616 301 visites
en déchetteries

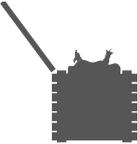
429 kilos

de déchets produits
par an et par habitant

438 kg en 2022



4 979 badges d'accès en déchetteries distribués



5 708 tonnes estimées de biodéchets compostés



674 composteurs individuels vendus



305 sites de compostage en pied d'immeuble



48 site de compostage de quartier

71,9 %
des habitants ont accès à des services de compostage

59,8 %
des déchets sont recyclés

99,7 %
des déchets sont valorisés



80 personnes :
64 agents techniques,
13 agents administratifs,
3 animateurs



3 248 habitants
dont 1 755 enfants
sensibilisés à la prévention des déchets



1 969 usagers
accueillis au siège social du SYBERT



28,42 millions d'€
de dépenses réalisées

ZOOM

sur Label ADEME « Économie circulaire », palier 3 étoiles



64 %
des actions du
référentiel réalisées

Dans la continuité du projet « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage », le syndicat s'est engagé en septembre 2020 dans le dispositif d'accompagnement « Territoire Engagé pour la Transition Écologique » proposé par la Direction Régionale de l'ADEME de Bourgogne-Franche-Comté. Trois ans plus tard, le SYBERT fait partie des premières collectivités à décrocher 3 étoiles pour ses actions en faveur de l'économie circulaire.

→ En 2021, le syndicat est accompagné par le bureau d'étude ELCIMAÏ pour réaliser un état des lieux de sa politique territoriale, compléter le référentiel de l'ADEME et sensibiliser les équipes et élus. Le constat est alors que, sans le savoir, le SYBERT est déjà très engagé sur ce sujet.

Le référentiel permet de mettre en valeur la stratégie et le plan d'actions que portent le syndicat au travers de son projet de mandat 2020-2026. Voici quelques exemples d'actions valorisées pour chacun des 5 axes du référentiel :

→ **Axe 1 - La stratégie et le portage politique de l'économie circulaire.** Un projet de mandat qui intègre une véritable stratégie de réduction des déchets et de valorisation des ressources, le recrutement d'un chargé de mission dédié à l'économie circulaire.

→ **Axe 2 - La réduction, la collecte et la valorisation des déchets.** Un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) co-construit avec les parties prenantes, la mise en place du tri à la source des biodéchets, la mise en place des nouvelles Responsabilités Élargies des Producteurs (REP).

→ **Axe 3 - Le déploiement de l'économie circulaire sur le territoire.** Le co-compostage des déchets verts qui sont récupérés en déchetterie et valorisés dans les champs des agriculteurs, les partenariats historiques avec les Entreprises Sociales et Solidaires (ESS) pour développer le réemploi sur notre territoire...

→ **Axe 4 - Les outils financiers du changement de comportement.** La rédaction du rapport annuel, le Débat d'Orientations Budgétaires, la matrice des coûts ADEME...

→ **Axe 5 - La coopération et l'engagement avec le grand public, les collectivités et les acteurs économiques du territoire.** Le SYBERT est signataire du PAT de Grand Besançon Métropole, la consultation publique « Dans vos idées, rien à jeter ! Parlons déchets », l'expérimentation du broyage des déchets verts dans les communes, la convention de partenariat avec Zéro Déchet Besançon...

→ En 2022, le syndicat candidate pour obtenir le label « Territoire Engagé pour la Transition Écologique » sur le volet économie circulaire.

→ En janvier 2023, le SYBERT décroche 3 étoiles pour sa stratégie économie circulaire.

Janvier 2021 **Acculturation des équipes du SYBERT sur l'économie circulaire**

Mai 2021 **Recrutement d'un chargé de mission économie circulaire rattaché au service Prévention**

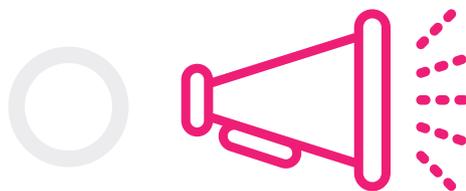
2^{ème} semestre 2021 **collecte des informations pour le référentiel**

Avril 2022 **Candidature au processus de labellisation**

Été 2022 **Audit de l'ADEME**

Janvier 2023 **Labélisation 3 étoiles**

3 étoiles obtenues
pour le label ADEME
« Économie circulaire »



Prévention

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) a pour objectif de réduire la production de déchets des habitants d'un territoire via des actions de sensibilisation sur le terrain. Actuellement, et jusqu'en 2026, c'est le 3ème PLP qui est en cours.

LES DIFFÉRENTS AXES DE CE PROGRAMME SONT LES SUIVANTS :

1. Promouvoir la consommation responsable (achat durable, faire soi-même) ;
2. Promouvoir l'utilisation de textiles sanitaires lavables (couches et protections féminines) ;
3. Contribuer à la lutte contre le gaspillage alimentaire ;
4. Augmenter la valorisation des déchets verts et des biodéchets ;
5. Poursuivre la sensibilisation des publics ;
6. Favoriser le recours à la réparation et au réemploi des objets ;
7. Contribuer à mettre en place des contenants consignés pour la restauration ;
8. Structurer les opérations de ramassage de déchets.

2%

des dépenses de
fonctionnement
du SYBERT

soit :

429 012 €

26 041 €
d'investissement



FAITS marquants

Promotion des couches lavables (volet particuliers)

→ Le SYBERT poursuit son accompagnement à l'utilisation des couches lavables auprès des familles et dispose aujourd'hui de 22 kits d'essai prêtés gratuitement pendant un mois. L'association Coccinelle a assuré pour le SYBERT deux permanences par mois au Pôle de valorisation des déchets ainsi qu'au Logis 13 Eco. En parallèle, un service de location de changes lavables fabriqués par la Blanchisserie du Refuge a été mis en place depuis bientôt 5 ans.

59 familles

ont sollicité ce service dont 13 encore en cours.



Atelier « Faire soi-même »

→ S'appuyant sur le réseau des référents communaux SYBERT, des binômes de personnes-relais motivées par la thématique de l'éco-consommation ont été identifiés. Leur objectif ? Animer des ateliers de fabrication de produits ménagers à destination des habitants de leur commune. Au total, 25 personnes ont été formées par un professionnel ; et ont - par la suite - animé 17 ateliers « fabrication de produits ménagers naturels » entre mai 2023 et janvier 2024.

17 ateliers

« fabrication de produits ménagers naturels »

Promotion des couches lavables

(volet professionnels)

→ En 2023, 3 nouvelles crèches ont bénéficié de l'accompagnement du SYBERT, portant à 25 le nombre d'établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) qui fonctionnent quotidiennement en changes lavables.

Le mardi 25 avril, le 2^{ème} forum pour les professionnels de la petite enfance a rassemblé une trentaine de personnes à l'IRTS de Besançon.

25 crèches

fonctionnent quotidiennement en couches lavables

Lutte contre le gaspillage alimentaire

→ Le projet de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective du SYBERT a débuté en 2022 avec 8 établissements périscolaires (Besançon Granvelle, Tarcenay-Foucherans, École-Valentin, Montferrand-le-Château, Les Auxons, Ornans, Roche-lez-Beaupré et Mercey-le-Grand) et se poursuit en 2023 avec 7 nouveaux sites (Grandfontaine, Franois, Serre-les-Sapins, Nancray, Avanne-Aveney, Pouilley-les-Vignes et Dannemarie-sur-Crête).

Le tonnage de biodéchets évité sur les 8 premiers établissements représente ainsi près de 5 tonnes pour une année complète (déchets provenant uniquement du gaspillage alimentaire, hors biodéchets dits inévitables).

Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD)

→ Dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, le SYBERT a organisé la 2^{ème} édition de la Fête du Réemploi et de la Réparation. La salle des fêtes de Thise a accueilli près de 530 visiteurs sur le dimanche 19 novembre. Une gratiféria (espace de gratuité) a permis d'offrir une seconde vie aux objets donnés par les habitants. 16 partenaires et acteurs locaux étaient présents avec pour programme : ateliers « faire soi-même », présentation du zéro déchet, conseils d'entretien et de réparation de vélos et d'appareils électroménagers, diagnostics informatiques, réemploi des bouteilles et plats en verre... Spectacle familial et atelier Tawashi ont permis d'accueillir les jeunes enfants et leurs parents sur l'événement.



39 animations

Animations sur le territoire

→ 39 animations (stands, ateliers) ont été menées et ont permis de toucher près de 1 500 personnes.

Il s'agit principalement de stands sur de grandes manifestations : Slow-up à Emagny, Fête du climat à Pirey, Grande Heure Nature à Besançon, Logis 13 éco...

En 2023, le service Prévention a reçu 97 demandes directes via l'adresse mail prevention@sybert.fr pour accompagner divers projets : demandes de renseignements, demandes d'intervention sur site, visites de nos installations, prêt d'outils.



Interventions en milieu scolaire : CE2-CM2

→ Les interventions scolaires à destination des CE2-CM2 se répartissent sur l'ensemble du territoire. Deux thématiques ont été proposées : le gaspillage alimentaire et le réemploi-réparation. Pour chacune, la première séance traite du cycle des déchets (collecte et recyclage). **52 classes** ont été sensibilisées en 2023, soit près de **1 500 enfants**.

Label « SYBERT engagée ! »

→ Depuis septembre 2022, 11 associations et 1 commune ont été labélisées « SYBERT engagée ! » et ont reçu une gratification de 500 € pour les actions qu'elles mettent en oeuvre pour la réduction des déchets et la promotion d'une économie circulaire.

21 associations et 1 commune supplémentaires ont dûores et déjà déposé un dossier de candidature.

11 associations labellisées

Subvention à l'achat de protections hygiéniques lavables

→ Au 1^{er} mars 2023, un nouveau projet autour des protections hygiéniques lavables a vu le jour. Le principe : sur remise d'une facture d'achat de protections hygiéniques lavables (culottes menstruelles, coupes menstruelles, serviettes hygiéniques lavables) et de pièces justificatives complémentaires, chaque demandeuse peut recevoir un remboursement partiel à hauteur de 50 % du prix d'achat, plafonné à 50 €. En 2023, 162 dossiers ont été reçus, pour un coût total proche de 5 000 €.

98 % des femmes ayant répondu au questionnaire (envoyé trois mois après la date de saisie du dossier) sont satisfaites de leur achat et recommandent l'utilisation de protections hygiéniques lavables.

48 % des demandeuses attestent être passés à l'achat pour la première fois grâce à l'offre du SYBERT.



162 demandes de subventions

Collecte de piles

→ Le concours « A vos piles, collectez, gagnez ! » est proposé à l'ensemble des écoles élémentaires (du CP au CM2) situées sur le territoire SYBERT et fonctionne en partenariat avec l'éco-organisme SCRELEC chargé de la collecte et du recyclage. Il permet aux écoles ayant collecté le plus de piles et batteries par élève de recevoir un prix allant de 100 à 400 € et de financer un projet au sein de leur établissement scolaire. Pour souligner l'implication des enfants et des équipes pédagogiques, les écoles non lauréates ont été récompensées en recevant divers lots.

L'édition 2023 a permis la collecte de près de 10,8 tonnes de piles et batteries usagées par les 30 écoles engagées dans le concours.

30 écoles engagées

Site internet
+ de 108 000
visites



Page Facebook
1 400 personnes
aiment la page
1 769 la suivent



Chaîne Youtube
2 233 abonnés
133 217 vues en 2022
(soit + d'1,1 millions de vues
depuis 2012)



Lettre d'information
numérique
3 lettres d'informations
numériques « l'Essentiel
du SYBERT »



18 communiqués
de presse envoyés



Réduire les déchets / informer



Communication

La montée en puissance et en compétence des services du syndicat se poursuit, celle du service communication compris. 2023 fut une année très riche en projets, avec notamment l'organisation de la journée portes ouvertes.

FAITS marquants

Une présence médiatique doublée en fin d'année

→ L'application de la loi AGEC concernant le tri à la source des biodéchets devenant effective au 1^{er} janvier 2024, les médias se sont emparés du sujet dès le mois de septembre, portant le nombre de sollicitations à un rythme quasi hebdomadaire jusqu'à la fin de l'année. Des équipes de tournage de chaînes nationales sont venues filmer les équipements du SYBERT en janvier et en novembre, respectivement pour les émissions « Capital » de M6 et « Sur le front » de France 5.



Les relations avec les médias locaux continuent de progresser avec le relais régulier des communiqués de presse du syndicat ou des reportages fréquents, spontanés ou provoqués.

Le retour de la cérémonie des vœux

→ Abandonnée pendant la crise sanitaire, la cérémonie des vœux a fait son grand retour en janvier 2023. Le dernier trimestre est généralement consacré à l'organisation de cette cérémonie ainsi que la création d'une vidéo rétrospective. Environ 150 personnes été présentes.



Des portes grandes ouvertes au centre de tri et à l'unité de valorisation énergétique

→ Le samedi 10 juin 2023, les habitants du territoire ont été invités à passer une « SYBERT journée » lors des portes ouvertes du syndicat, de 10h à 17h30, au Pôle de Valorisation des Déchets (PVD). Au total, 600 visiteurs ont pu visiter les installations, entourés de 45 agents du syndicat.

Les animations proposées étaient nombreuses : visites guidées, démonstrations d'engins, stands d'informations et de prévention, distribution de plants aromatiques et de compost tamisé, ateliers de fabrication de produits ménagers naturels, espace restauration...



La restitution publique de la démarche participative « Dans vos idées, rien à jeter ! Parlons déchets » a permis de présenter les 10 propositions phares des habitants, ainsi que les solutions mises en place par le SYBERT pour y répondre. La majorité des participants à cette restitution avait pris part à une des soirées citoyennes.

Prévention

→ Au-delà des actions de préventions régulières (sessions de découverte du centre de tri, permanences couches lavables...) qui nécessitent une communication régulière mais déjà rodée, de nouvelles activités ont vu le jour et ont nécessité la création de supports dédiés, voire de campagne de communication entière, comme pour la mise en place d'une subvention à l'achat de protections hygiéniques lavables et le lancement d'ateliers de fabrication de produits ménagers naturels dans les communes volontaires.

Valorisation organique

→ Le compostage en pied d'immeuble a été mis à l'honneur en février et octobre 2023, à l'occasion de la Saint-Valentin et d'Halloween, au travers de campagnes de sensibilisation, sur le même ton décalé que la campagne de décembre 2022 qui présente un composteur comme le cadeau idéal pour les fêtes de fin d'année.





Compostage

Le SYBERT poursuit le développement de sa politique de compostage de proximité, individuel et collectif, avec la vente à prix réduit de composteurs individuels, l'accompagnement des habitants au compostage collectif en pied d'immeuble, la gestion des sites de compostage collectif.

3%

des dépenses de fonctionnement du SYBERT

soit :

663 956 €

65 036 €
d'investissement



305

SITES DE COMPOSTAGE EN PIED D'IMMEUBLE

7 732*
habitants participants



309 tonnes*
de déchets valorisées



48

SITES DE COMPOSTAGE DE QUARTIER

4 692*
habitants participants



94 tonnes*
de déchets valorisées



674

COMPOSTEURS INDIVIDUELS VENDUS EN 2023



5 276 tonnes*
de déchets valorisées

*estimation

FAITS marquants

Compostage individuel

15 sessions de ventes de composteurs pour les particuliers, soit **674 composteurs vendus**.

La Communauté de Communes Loue Lison a également vendu **68 composteurs** aux habitants de son territoire, en proposant une formation de base sur le compostage.

4 sessions de formation de lombricomposteurs, ce qui a permis d'initier **19 habitants** à cette pratique.

2 sessions de formation sur la gestion écologique des déchets verts auxquelles **14 personnes** ont assisté.

26 nouveaux sites de compostage collectifs sur le territoire

→ En 2023, **26 nouveaux sites de compostage de quartier ou de village** ont été ouverts au public :

À Besançon :

- Quartier Battant : site de compostage Arènes,
- Quartier Boucle : sites de compostage Tarragnoz, Bercin et Saint-Paul,
- Quartier Butte/Grette : sites de compostage Vauban et Polygone,
- Quartier Bregille : site de compostage Chardonnet,
- Quartier Chaprais : site de compostage Isenbart,
- Quartier Palente : sites de compostage Glaieuls, Pâquerettes et Chopin,
- Quartier Torcols/Saint-Claude : site de compostage Montarmots,
- Quartier Saint-Ferjeux : site de compostage rue du Stand,
- Quartier Planoise : sites de compostage Einstein, Fribourg, Luxembourg, Renoir, Van Gogh, Vinci.

Sur le reste du territoire du SYBERT :

- Communes de Montrond-le-Château, Saint-Vit, Chalezeule,
- Déchetteries de Pirey, Placey-Noironte (éco-centre Roland Morales), Thise et Thoraise.

Au total, **860 nouveaux foyers** se sont inscrits sur ces nouveaux sites. Fin 2023, **48 sites de compostage** de quartier ou de village sont en fonctionnement sur le territoire du SYBERT. On estime que **16 tonnes de compost mûr** ont été produites et mises à disposition du public grâce aux biodéchets apportés par les usagers sur ces sites.

674

composteurs
vendus



Compostage en pied d'immeuble

→ **15 nouveaux sites de compostage en pied d'immeuble** ont été installés en 2023. Ce chiffre confirme la bonne reprise des demandes observées en 2022, après deux années difficiles liées à la crise sanitaire.

La campagne de communication lancée en décembre 2022 sur la thématique de Noël a été poursuivie en février 2023 à l'occasion de la Saint-Valentin, puis en octobre pour Halloween. Par ailleurs, deux webinaires à destination des syndic de copropriétés ont été organisés afin de faire connaître le dispositif de compostage en pied d'immeuble aux gestionnaires de copropriétés.



15

nouveaux CPI
installés en 2023

30

référénts
compostage

9 620
tonnes

de
déchets verts
valorisées.



Filière agricole de co-compostage des déchets verts

→ Le SYBERT a poursuivi le développement de la filière agricole de valorisation des déchets verts par co-compostage avec la profession agricole (éleveurs).

Un travail a été mené avec tous les acteurs de la filière en vue d'améliorer la qualité du compost final : sensibilisation des agents déchetteries aux indésirables (notamment plastiques) présents dans les déchets verts bruts, sensibilisation des prestataires de broyage à la finesse du broyat conformément à la demande des agriculteurs. Fin 2023, le SYBERT compte **30 agriculteurs** partenaires de la filière. Au total, **9 620 tonnes** de déchets verts ont été valorisées par co-compostage au champ, soit **87% du tonnage total de déchets verts**.





26%

des dépenses de fonctionnement du SYBERT

soit :

6 198 905 €

673 244 €
d'investissement

Valoriser / recycler



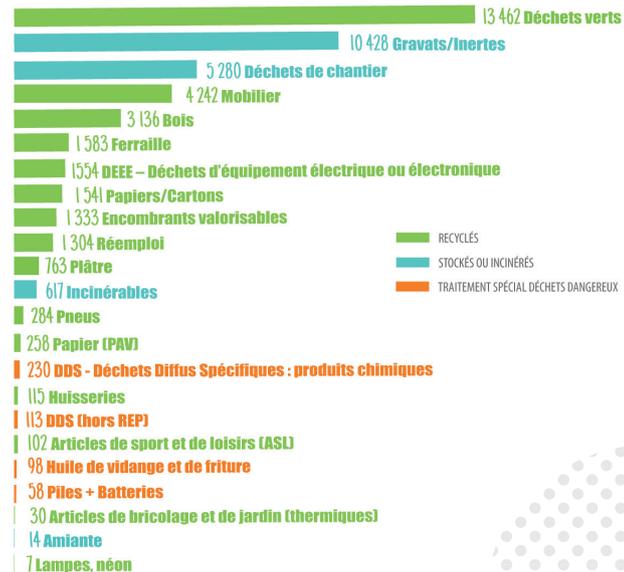
Déchetteries

Les 16 déchetteries du SYBERT sont accessibles à tous les habitants du territoire grâce à un badge d'accès.

47 074 tonnes de déchets déposées,

soit **une diminution de 0,1% par rapport à 2022**. Le nombre de visites a quant à lui **augmenté de 2,32 %**.

Types de déchets (en tonnes) :



FAITS marquants



→ La mise en place de nouveaux gestes de tri et des nouvelles filières REP (Responsabilité Élargie du Producteur) : Produits et Matériaux de la Construction du Bâtiment (PMCB), Articles de Bricolage et de Jardin (ABJ), Articles de Sport et de Loisirs (ASL), jeux et jouets.

→ L'installation de composteurs pour l'accueil des biodéchets des particuliers sur les éco-centres de Thoraise, Pirey et Thise-Chalezeule.

→ La cérémonie d'inauguration de l'éco-centre Roland Morales à Placey-Noironte en hommage à Monsieur Roland Morales, Vice-Président du SYBERT disparu en janvier 2023.

→ Travaux de mise aux normes sur les déchetteries de Saône et de Devecey (installation d'une réserve incendie, remise aux normes du séparateur d'hydrocarbure).

→ La mise en place de zones de récupération sur les éco-centres de Besançon-Tilleroyes et Thise-Chalezeule pour permettre aux usagers qui souhaitent récupérer certains objets : caquettes en bois, planches, chevrons, gaines PVC, janolène...



Didier
AUBRY

Vice-Président en charge des déchetteries

“ Le territoire très étendu du SYBERT (1250 km²) possède 16 déchetteries ou « éco-centres » et est au service d'environ 230 000 habitants soit 42 % des habitants du département du Doubs. Chaque habitant du SYBERT, avec son badge d'accès « Déchetterie » peut utiliser les nombreux services de ces déchetteries qui se transforment en éco-centres grâce aux nouvelles filières REP (Responsabilité Élargie aux Producteurs). En 2023, ces déchetteries ont reçu 45 344 tonnes soit 198 kg par habitant. Les consignes, les conseils donnés par les équipiers vêtus de leur tenue orange Sybert sont destinés à mieux vous guider afin que vos déchets aillent dans la bonne benne, dans le bon local afin d'offrir une seconde vie pour une part de plus en plus importante de ces déchets. Je salue aussi notre excellent partenariat avec 3 associations : TRI de Quingey, Emmaüs de Besançon et Ornans avec qui nous avons instauré des ressourceries destinées à collecter des objets divers qui seront triés, nettoyés, parfois réparés avant d'être revendus à un prix modique permettant à chacun d'entre nous d'avoir le plaisir de recycler un vélo, un jouet, des livres... Nous pouvons être collectivement fiers de notre syndicat SYBERT, très souvent montré comme exemple national, aux multiples rôles complémentaires : environnemental, économique et social.



14%

des dépenses de fonctionnement du SYBERT

soit :

3 269 761€

575 636 €
d'investissement

Valoriser / recycler



Tri valorisation matière

Situé à Besançon-Planoise, le centre de tri du SYBERT accueille et trie tous les déchets ménagers recyclables déposés par les communautés adhérentes (emballages et papiers). Son exploitation est réalisée pour grande partie en régie.

23 638 tonnes de déchets ménagers recyclables ont été traitées en 2023.

8 435
tonnes

VERRE

5 197
tonnes

PAPIER

3 863
tonnes

CARTON

208
tonnes

EMBALLAGES LIQUIDES ALIMENTAIRES

1 472
tonnes

FLACONS, POTS ET BARQUETTES EN PLASTIQUE

131
tonnes

FILM PLASTIQUE

449
tonnes

EMBALLAGES MÉTALLIQUES

3 450
tonnes

ERREURS DE TRI (valorisation énergétique)

433
tonnes

DE FREINTE (perte eau et poussières)

En 2023, **le taux d'erreurs de tri est de 25,9 %**. Ces refus de tri sont traités à l'usine d'incinération du SYBERT où ils sont valorisés en production d'énergie.



65,71
Kg/hab/an
au total, hors erreurs
de tri et freinte

Communauté Urbaine du
**GRAND BESANÇON
MÉTROPOLE (GBM)**



60,89
Kg/hab/an
au total, hors erreurs
de tri et freinte

Communauté
de communes
**LOUE LISON
(CCLL)**



62,50
Kg/hab/an
au total, hors erreurs
de tri et freinte

Communauté
de communes du
**VAL MARNAYSIEN
(CCVM)**



Moyenne sur
le SYBERT
65,08
Kg/hab/an
au total, hors erreurs
de tri et freinte



FAITS marquants

→ L'année 2023 a été marquée par une modification des plages de fonctionnement du centre de tri. L'amplitude horaire est passée de 6h-21h à 6h45-19h45 tout en permettant de traiter l'ensemble des déchets dans les critères de qualité requis.

→ Un travail a également été mené autour de la protection contre les incendies au travers de la mise en place de procédures et d'équipements telles que des caméras thermiques.



Tri des encombrants valorisables issus des déchetteries

Le SYBERT dispose d'une installation de tri des encombrants et de massification des déchets (ITM) issus des déchetteries. Elle a été mise en service progressivement à partir de juillet 2015. Le déploiement complet et optimisé est intervenu début 2017. Le financement de cette activité est assuré par l'activité déchetterie, en lieu et place des coûts relatifs au transport et au stockage des encombrants.

11 812 tonnes de déchets issus des déchetteries
ont été traitées en 2023.

4 %

des dépenses de
fonctionnement
du SYBERT

soit :

890 340 €

147 145 €
d'investissement

Flux de déchets entrants



Taux de valorisation des matières sortantes

93,6%

TOUS FLUX
ITM

65,5%

DES
ENCOMBRANTS
SEULS

FAITS marquants

- La mise en place d'un tri des « billes de bois » séparées des souches.
- La mise en place de la massification par rouleau tasseur.



Valorisation énergétique

Le SYBERT dispose d'une usine d'incinération avec valorisation énergétique (UVE), construite en 1971 par la Ville de Besançon et transférée au SYBERT en 2004. Par arrêté préfectoral, sa capacité est de 42 000 t/an d'ordures ménagères résiduelles (OMR) et de 3000 t/an de boues de la station d'épuration de Besançon-Port-Douvot.

L'énergie dégagée lors la combustion des déchets est récupérée et valorisée sur le réseau de chauffage urbain de Planoise et du Haut de Chazal. L'énergie produite par l'UVE couvre environ 30 % des besoins annuels du réseau. Une partie de l'énergie est également convertie en électricité.

31%

des dépenses de
fonctionnement
du SYBERT

soit :

7 510 990€

3 088 469€
d'investissement

33 166 TONNES
DE DÉCHETS TRAITÉES



Val Marnaysien

688 t. soit 95,6 kg /hab/an
 ▲ -1,83 % par rapport à 2022

Grand Besançon Métropole

26 401 t. soit 134,5 kg /hab/an
 ▲ -2,44 % par rapport à 2022

Loue Lison

2 482 t. soit 97,8 kg /hab/an
 ▲ -5,57 % par rapport à 2022

Quantités de chaleur et d'électricité produites :

55 863 MWh
 thermiques produits

3 991 MWh
 électriques produits

29 571 t.

- + 3 311 t. Erreurs de tri
- + 1 077 t. Incinérables issus de déchetterie et de l'ITM
- + 2 743 t. Déchets non ménagers
- + 0 t. Dépannages d'installations voisines
- + 843 t. Balles année précédente
- + 134 t. Boues de la station de Port Douvot
- 5 148 t. Déchets exportés
- + 769 t. Résorption du stock en fosse
- 0 t. Stock de balles année en cours

TOTAL traité = 33 166 t.

→ La chaleur dégagée par la combustion des déchets est valorisée sous forme de **vapeur délivrée au réseau de chaleur** (ainsi qu'à une entreprise et pour les besoins propres de l'usine) et d'**électricité** fabriquée grâce à un turbo-alternateur et livrée au réseau public d'électricité. Cette énergie est vendue.

Surveillance des rejets et de l'impact environnemental

→ La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) effectue au moins une inspection annuelle. L'inspection a eu lieu le 5 octobre 2023. Elle a porté sur les équipements sous pression, les émissions atmosphériques et le programme de surveillance environnementale.

Les mesures ont été réalisées pour la ligne d'incinération le 12 juin 2023 et le 21 décembre 2023 (contrôle inopiné).

Lors des contrôles ponctuels, toutes les mesures ont été conformes en termes de concentrations et de flux.

FAIT marquant

→ L'année 2023 a été marquée par les travaux de déconstruction des lignes d'incinération historiques de 1971 et 1976.



Valorisation énergétique



Anthony
NAPPEZ

Vice-Président en charge de l'incinération

Il y a deux ans, nous célébrions la mise à l'arrêt du plus ancien des fours de l'Unité de Valorisation Énergétique. Cette année 2023 aura été celle du démantèlement des anciennes installations avec comme point d'orgue la déconstruction de la grande cheminée blanche du Sybert, haute de 40 mètres et construite en 1976. 50 ans d'histoire sont donc tombés en quelques heures, concrétisant comme tout un symbole le résultat d'une forte politique de prévention et d'une recherche constante de performance ; en somme l'accomplissement des efforts des habitants de notre territoire pour mieux trier et réduire leurs déchets.

L'unique four restant a été optimisé et continuera à l'être, en témoigne ses performances pour l'année 2023 : une quantité record de vapeur a été valorisée au cours de cet exercice, ceci au bénéfice des usagers du réseau de chaleur ouest de Grand Besançon Métropole. Félicitations aux équipes qui font de cet outil industriel un moyen efficace pour décarboner nos usages et un levier stratégique pour nos politiques de transition écologique et énergétique !





PRÉVISIONS 2024

**VOICI LES TROIS AXES SUR LESQUELS LE SYBERT
VA TRAVAILLER AU COURS DU MANDAT 2020-2026 :**

- Diminution des déchets
- Réduction de l'empreinte carbone
- Maîtrise des coûts

Glossaire

CCLL : Communauté de Communes Loue Lison

CVM : Communauté de Communes Val Marnaysien

DAE : Déchets d'Activités Économiques

DDS : Déchets Diffus Spécifiques

DEEE : Déchets d'Équipement Électrique
ou Électronique

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement

GBM : Grand Besançon Métropole

ITM : Installation de Tri-Massification

MODECOM : Mode de Caractérisation
des Ordures Ménagères

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles

PAV : Point d'Apport Volontaire

REP : Responsabilités Élargies des Producteurs

SYBERT : Syndicat de Besançon et de sa Région pour
le Traitement des Déchets

TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes

UVE : Usine d'incinération à Valorisation Énergétique





EN 2024, CELA SE TRADUIRA PAR :

- la poursuite du **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2021-2026** ;
- le démarrage de la **construction de l'éco-centre d'Ornans** ;
- la réflexion sur le développement de **nouveaux services en éco-centres** : accueil des PMR, aide au déchargement...
- la **restructuration** de l'Unité de Valorisation Énergétique ;
- l'entrée en vigueur de la **loi AGECE** et du tri des biodéchets ;
- la poursuite de la **lutte contre le gaspillage alimentaire et les erreurs de tri** ;
- la **valorisation du réemploi et de la réparation** ;
- l'implantation de **nouveaux sites de compostage collectifs de quartier et de village** ;
- le renforcement de l'**accompagnement des sites de compostage en pied d'immeubles** ;
- le développement du dispositif de **consigne des contenants en verre** ;
- la mise en place des **nouvelles REP en déchetterie et à l'ITM** ;
- le **renforcement de la sécurité incendie du centre de tri** ;
- la mise en place de nouveaux services de **broyages de végétaux de proximité** ;
- la refonte du **site internet et de la charte graphique du SYBERT** ;
- l'ouverture d'un **espace pédagogique** ;
- le développement du **projet de capitalisation des connaissances et de la qualité de vie au travail pour les agents SYBERT** ;
- l'accompagnement de restaurants scolaires pour **lutter contre le gaspillage alimentaire** ;
- la réalisation d'une **caractérisation des ordures ménagères résiduelles (MODECOM)**.





Syndicat mixte de Besançon et de sa Région pour le Traitement des déchets



4, rue Gabriel Plançon La City
25043 Besançon Cedex
03 81 21 15 60 - contact@sybert.fr
www.sybert.fr